

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 833

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

524 765 880 RCS Lorient.

VIDANGE DE LA RIA.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : Zone Artisanale Ou Zone d'Activité, de Porh le Gal, 56500 Moréac.

Activité : Vidange et curage de fosses septiques et fosses toutes eaux ; débouchage et nettoyage des canalisations ; Inspection télévisée des canalisations ; l'exploitation de réseaux d'assainissement ou traitement des eaux usées ; la collecte et le transport des eaux usées ménagères ou industrielles et des eaux de pluie ou moyen de réseaux assainissement, de collecteurs, de fosses et d'autres moyens de transports (camions de vidanges...) ; le traitement des eaux usées (ménagères ou industrielles, eaux usées des piscines, etc) au moyen de procédés physiques, chimiques et biologiques, tels que la dilution, le criblage, la filtration, la sédimentation, etc ; l'entretien et le nettoyage des égouts et des canalisations, y compris le curetage des égouts, et toutes activités pouvant s'y rapporter..

Oppositions : Art.L.236-15 du Code de Commerce.

Commentaires : VIDANGE DE LA RIA Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital social de 5 000 € Siège social : Zone Artisanale ou Zone d'Activité de Porh le Gal à (56500) MOREAC RCS LORIENT 524 765 880 EURL VIDANGES 56 Capital social : 7 500 € Siège social : ZA de Porh Le Gal à (56500) MOREAC RCS de LORIENT n° 483 851 028 AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE PAR VOIE D'ABSORPTION DE VIDANGES 56 PAR VIDANGE DE LA RIA 1. Evaluation de l'actif et du passif de VIDANGES 56 dont la transmission à VIDANGE DE LA RIA est prévue : - Montant de l'actif : 405 789 € (quatre cent cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf euros) - Montant du passif : 227 966 € (deux cent vingt-sept mille neuf cent soixante-six euros). 2. Cette fusion se traduisant par l'absorption d'une société VIDANGES 56 par une société absorbante, VIDANGE DE LA RIA, dont l'intégralité du capital social est détenue par une même société, il ne sera procédé à aucune opération d'échange de titres de la société bénéficiaire (VIDANGE DE LA RIA) contre des titres de la société absorbée (VIDANGES 56). Au niveau de la société absorbante, celle-ci inscrira la contrepartie des apports d'un montant de cent soixante-dix-sept mille huit cent vingt-trois euros (177 823 €) en report à nouveau. 3. Jouissance La date fixée pour la prise d'effet de la fusion est fixée au 30/09/2024, sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée un mois au moins avant cette date. 4. Date d'effet comptable et fiscal VIDANGE DE LA RIA, société absorbante, reprendra toutes les opérations actives et passives réalisées par VIDANGES 56, société absorbée, à compter du 01/10/2023, date d'effet rétroactif comptable et fiscal. 5. Dépôt du projet de fusion Le projet de

fusion établi le 29/03/2024 a été déposé le 11/04/2024, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de Lorient. VIDANGE DE LA RIA PICAUT OMNIUM, Présidente, Monsieur François PICAUT, ès qualités VIDANGES 56 Monsieur François PICAUT Gérant.

